

L'étude menée a consisté à mettre en évidence les conséquences des augmentations drastiques de certains postes de charges (engrais, aliments, carburant) sur les résultats économiques des 11 cas-types représentatifs de la plupart des systèmes d'élevage présents dans le Sud-Est.



**Élevages ovins viande
dans le Sud-Est**

Quelles conséquences de la flambée des intrants dans les systèmes ovins viande ?

QUELS LEVIERS D'ACTION METTRE EN ŒUVRE ?

UN CONTEXTE GÉNÉRALISÉ DE FLAMBÉE DES PRIX DES INTRANTS

Cette flambée des prix s'est amorcée en 2021, puis s'est accélérée dès le début de l'année 2022, liée à un contexte occidental mouvementé avec notamment le démarrage de l'offensive russe en Ukraine. Ce conflit a entraîné des répercussions drastiques sur le prix de l'énergie (électricité, gaz, carburants : + 24 %) et des intrants : les engrais (+ 72 %) et les aliments (+ 24 %).

Alors même que les prix des produits ont continué leur progression en 2021 (+ 8,3 % pour les agneaux), le cumul de ces hausses reste relativement modeste par rapport à l'alourdissement des charges.

Ainsi, on constate d'après les estimations de revenu établies à partir des fermes Inosys, que le revenu des éleveurs en 2022 a baissé pour l'ensemble des systèmes ovins viande, dans une fourchette comprise entre - 5 000 et - 10 000 € par UMO exploitant.



QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES SYSTÈMES OVINS VIANDE DU SUD-EST ?

Afin de se rendre compte des impacts économiques que peuvent avoir ces augmentations de charges, une analyse sur la collection des 11 cas-types du Sud-Est a été menée.

Cette analyse a porté sur la description des charges opérationnelles, charges de structure et enfin l'évaluation des impacts sur le revenu des exploitants, par comparaison entre les années 2020 et 2022.

L'objectif est d'évaluer l'impact dans des systèmes en rythme de croisière (pas de nouveau investissement et des amortissements qui suivent leur cours). Pour cela, le choix a volontairement été fait de comparer les deux années 2020 et 2022, avant et après l'importante flambée des prix des intrants.

Aucune modification de pratiques n'a été opérée, le travail a consisté à intégrer toutes les hausses de charges et de produits constatées sur les 2 dernières années afin de déterminer les conséquences sur les principaux résultats économiques des 11 systèmes.

Une fois ces conséquences déterminées, on montrera au travers du recueil de témoignages d'éleveurs, comment les éleveurs se sont adaptés pour faire face à ces hausses spectaculaires de charges.

1 - CONSTATS ÉCONOMIQUES

a. Augmentation des charges

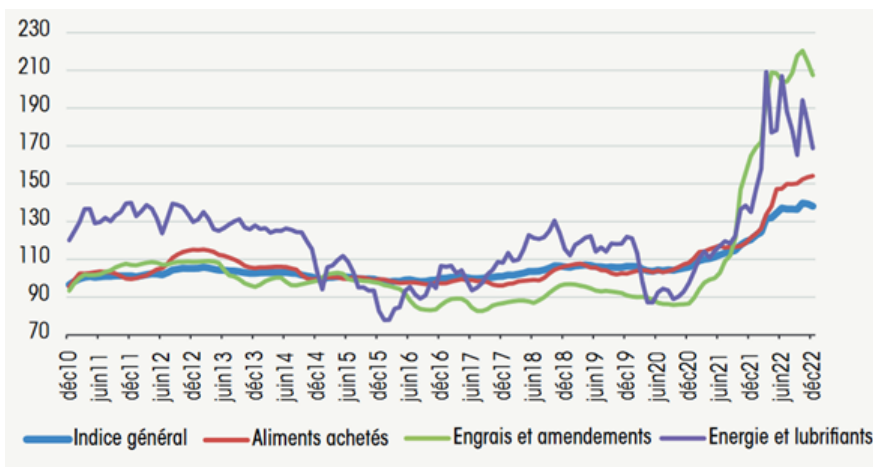
Les variations annuelles des prix des intrants, des biens et des services sont données par un indice national dénommé IPAMPA (indice des prix d'achat des moyens de production agricole) appliqué aux ovins viande.

Le graphique ci-contre montre que depuis 2020, la valeur moyenne annuelle de cet indice est en nette augmentation, + 8,1 % en 2021 par rapport à 2020 et + 18,5 % en 2022 par rapport à 2021 et se poursuit en 2023 puisqu'en juin la valeur de l'indice est au même niveau que la moyenne 2022.

Les principaux postes qui ont subi des hausses et qui tirent l'IPAMPA vers le haut sont des postes de consommations courantes : engrais (+ 72 % en 2022), carburants (+ 58 % en 2022) et aliments (+ 24 % en 2022) mais aussi des postes d'investissement (matériel et bâtiments).

Figure 1

Indice IPAMPA des prix des intrants, des biens et des services



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Agreste et INSEE

Ce sont donc ces valeurs qui ont été prises en compte dans l'actualisation économique de la collection de cas-types.

Tableau 1

Présentation de la collection des 11 cas-types ovins viande du Sud-Est

INTITULÉ DU CAS-TYPE	DESCRIPTIF
Basse Provence spécialisé, herbassier (Herb)	Un éleveur avec un troupeau de 800 brebis, entrepreneur de garde pendant l'estive, une production variée d'agneaux semi-finis et d'agnelles de reproduction. Un troupeau au pâturage intégral très économe sur le distribué.
Basse Provence diversifié, vente de foin de Crau (PlainDiv)	Une exploitation diversifiée avec un troupeau transhumant de 600 brebis Mérinos d'Arles et de la vente de foin. Une production d'agneaux de bergerie finis. Un troupeau très pâturant avec une autonomie alimentaire importante, associant prairies cultivées, parcours de proximité et estive alpine.
Alpes-Maritimes spécialisé grand pastoral (Maralpin)	Dans la zone des Alpes-Maritimes, un élevage de 400 brebis. Une production variée d'agneaux semi-finis. Une conduite très économe sur le distribué avec achat intégral des stocks fourragers. Un troupeau très fortement déployé sur parcours, en toutes saisons.
Préalpes diversifié lavandin et céréales (PreaDiv)	Une exploitation avec des productions végétales au sec et un troupeau transhumant de 300 brebis. Une production d'agneaux de bergerie finis. Un troupeau très déployé sur les parcours, les surfaces cultivées étant réservées en priorité aux cultures de vente.
Préalpes spécialisé grand pastoral (PreaPast)	En moyenne montagne préalpine, un éleveur entrepreneur de garde en montagne, avec un troupeau transhumant de 500 brebis. Une production variée d'agneaux et d'agnelles de reproduction, produits à l'herbe. Une conduite quasi-exclusive sur parcours, un système très économe avec achat intégral des stocks fourragers distribués.
Préalpes ovins spécialisé sédentaire (PreaSed)	Un éleveur sédentaire avec 320 brebis Préalpes, une production d'agneaux de bergerie et une large autonomie alimentaire associant prairies cultivées, cultures de céréales et parcours locaux.
Préalpes spécialisé transhumant (PreaTransh)	Un éleveur transhumant avec un troupeau de 460 brebis Mérinos d'Arles en croisement viande intégral, une production d'agneaux de bergerie et une large autonomie alimentaire associant prairies cultivées et cultures de céréales, parcours locaux et estive alpine.
Montagnard spécialisé fourrager (MontFour)	Au nord de notre zone montagnarde alpine, un élevage avec 450 brebis Mérinos ou Communes, une production d'agneaux de bergerie finis. Une légère intensification de la conduite du troupeau et des surfaces fourragères, combinée avec la pratique systématique de l'estive.
Alpes du Sud spécialisé tendance pastorale (MontPasto)	Au sud de la zone montagnarde alpine ou en limite de zone préalpine, un élevage transhumant de 450 brebis. Une production d'agneaux variés, finis ou semis finis, plus ou moins lourds, produits à l'herbe ou en bergerie. Un système très pâturant, économe mais pas autonome sur le distribué, fortement déployé sur parcours.
Montagnard spécialisé traditionnel (MontTrad)	En zone montagnarde alpine, un éleveur avec 360 brebis produisant des agneaux de bergerie. Cinq mois de bergerie intégrale obligatoire. Les surfaces cultivées sont réservées en priorité à la constitution des stocks hivernaux. Une forte contribution de l'alpage et des parcours de proximité au pâturage.
Haut montagnard pluriactif (HMont)	En haute-montagne alpine, un éleveur pluriactif avec 250 brebis Communes, une production majoritaire d'agneaux en bergerie, six mois d'hivernage intégral imposés par la contrainte climatique. L'exiguïté des surfaces cultivées limite la taille du troupeau et l'autonomie alimentaire.

b. Conséquences sur les charges opérationnelles

Tous les systèmes subissent des hausses des charges opérationnelles, entre 2020 et 2022 : entre + 15 % et + 24 %.

Les postes qui subissent les hausses les plus conséquentes en cumulé (2021 et 2022) sont, par ordre d'importance :

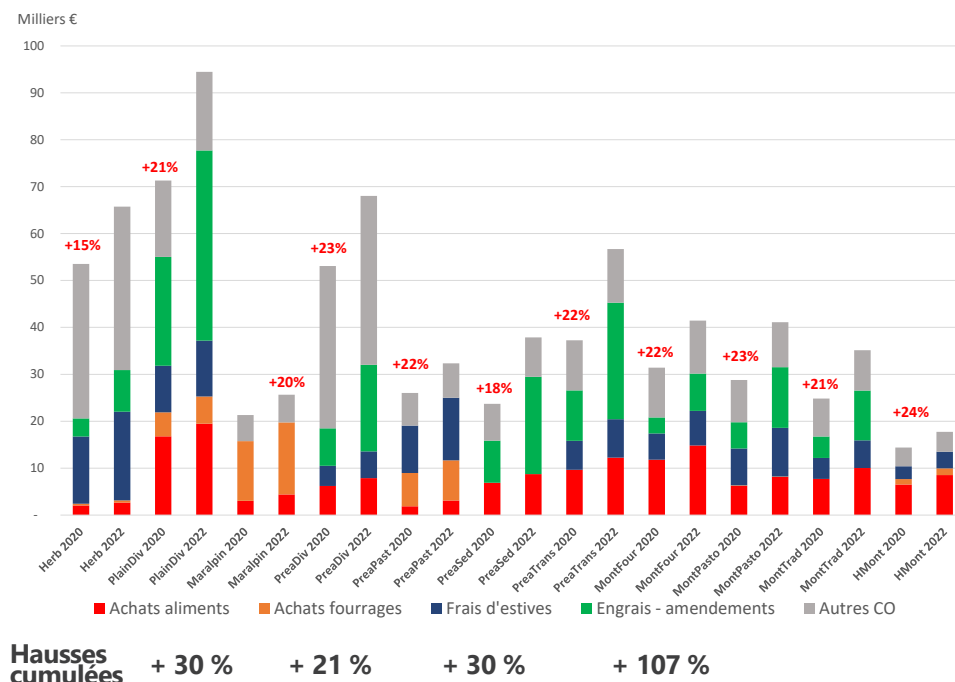
- Les engrais et amendements : + 107 %.
- Les achats d'aliments : + 30 %.
- Les frais d'estives : + 30 %. A noter que les frais d'estives comprennent les frais engendrés par le transport des animaux vers leur lieu d'alpage et les frais de pension. C'est essentiellement le poste transport, consommateur de carburant, qui a subi les hausses les plus importantes.
- Les achats de fourrages : + 21 %.

Dans ce contexte inflationniste, pour s'en sortir le mieux possible, il faut pouvoir parvenir à gagner au maximum en autonomie sur l'alimentation (fourrage et compléments), à condition de disposer d'un parcellaire et de conditions météorologiques adaptés.

On peut également revoir ses apports d'engrais minéraux. Une année de forte inflation, il est possible de faire l'impasse totale sur l'apport d'engrais minéral.

Figure 2

Evolution des charges opérationnelles des 11 cas-typs - 2020/2022

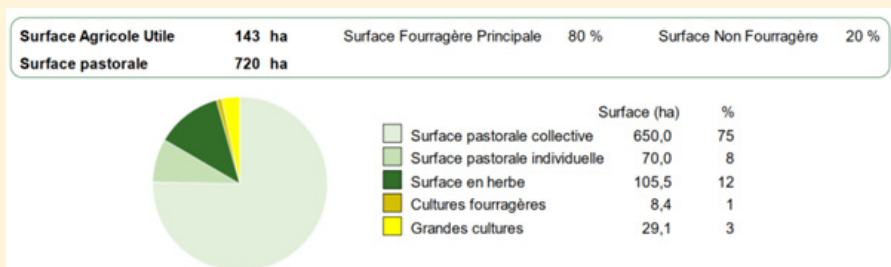


Mais sans mise en place de mesures compensatrices, il est nécessaire de faire attention aux conséquences sur le long terme. Une des pistes envisagées peut être la substitution d'engrais minéral par des engrais organiques. Ce changement de pratique nécessite d'une part de s'assurer de disposer de fumier en quantité suffisante, de définir sous quelle forme le valoriser (fumier ou compost), et d'autre part de disposer des fenêtres météorologiques adéquates pour l'épandre.

Témoignage



Luc RAYMOND
Gaec l'agneau
des canards (Vaucluse)



670 brebis sur 213 hectares (dont 70 ha de parcours), à La Bastide des Jourdans.

Production d'agneaux en Label rouge Agneau de Sisteron.

Élevage sélectionneur en Mérinos d'Arles et transhumant.

« En fait, il y a 2 choses : la flambée des prix des engrais et les 2 années de sec que l'on s'est pris (2022-2023). En 2021, j'avais acheté un gros stock d'engrais à 360 €/t, que je comptais écouler l'année suivante. J'en mets prioritairement sur les céréales, 150 kg/ha pour les orges et 300 kg/ha pour le blé et ensuite sur les prairies. Au final, en 2022, au printemps, il n'a pas plu. Les céréales étaient plutôt jolies, donc ça ne servait à rien de mettre de l'engrais pour mettre de l'engrais, et puis vu les prix... J'ai tout gardé sous le hangar. J'ai mis 80 kg/ha sur les avoines, qui sont pâturées en vert, histoire de leur donner un petit coup de boost pour assurer un second pâturage, mais c'est tout. En 2023, rebelote, le sec, et des prix à 800 €/t pour de l'ammonitrate. C'est de la folie ! On peut faire l'impasse pendant quelques années, mais il manquera quelque chose. Tout a besoin d'azote pour pousser, on a beau travailler nos fumiers et faire des essais, comme mettre de la féverole dans les orges, ça ne fera jamais les tonnages qu'on a avec de l'engrais. Un exemple, sur une prairie de 2 ha, d'habitude, on sort 1 plateau et demi (14,4 t) et cette année, on a sorti ½ plateau (4,8 t).

Aujourd'hui j'ai plus de stock, on est en octobre et je n'ai encore rien commandé. Je pense que je vais faire beaucoup plus de fourrages que de céréales et arrêter totalement le blé qui était commercialisé. Du blé sans azote, ça ne pousse pas, c'est déclassé, etc. Il faut être réaliste, on ne va pas semer des trucs qui nous coûtent à produire.

A l'avenir, soit on vend les foin à 400 €/t au lieu de 200 €/t, et on monte également les prix des céréales – le truc c'est que ça va se répercuter sur le consommateur ; soit on arrête de mettre de l'engrais et on augmente les surfaces. Pour les céréales, il faudra privilégier celles qui sont les moins gourmandes en azote, comme les orges. On a la chance d'avoir des fumiers et de pouvoir faire des apports sur nos surfaces, mais ça ne compensera jamais l'engrais qu'on apportait. »

c. Conséquences sur les charges de structure

Tous les postes de charges de structure sont présentés hors amortissements. Le poste main d'œuvre fluctue fortement entre les différents systèmes, ce qui s'explique par les variations interannuelles des cotisations MSA indexées sur le chiffre d'affaires de l'année antérieure.

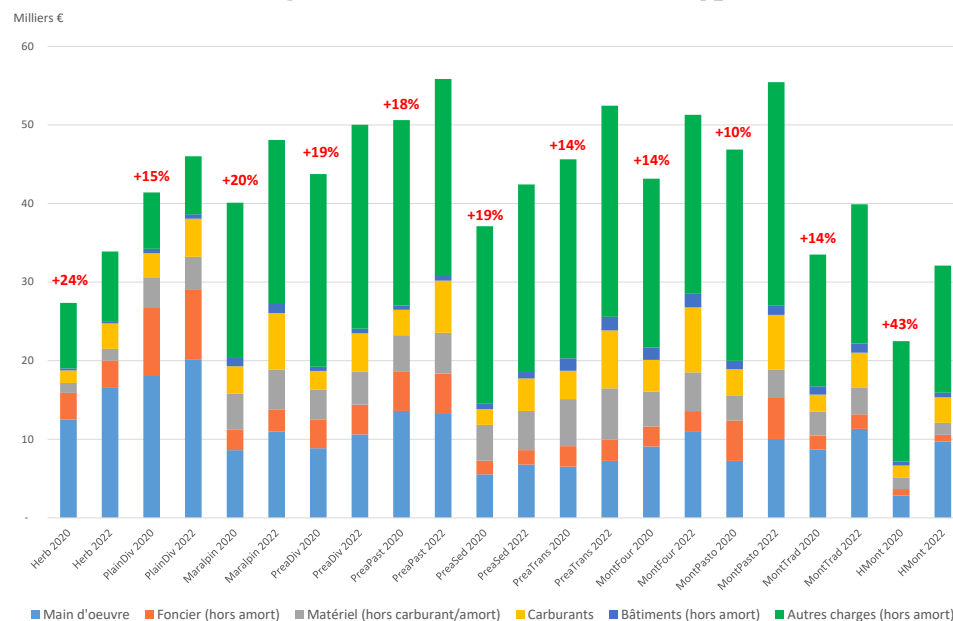
Hormis cette variation sur les charges de main d'œuvre, le poste de charges qui subit la hausse la plus conséquente est le poste carburant (+ 87 %).

Tous les systèmes subissent des hausses des charges de structure dans une gamme comprise entre 14 % et 43 % par comparaison entre 2020 et 2022.



Figure 3

Evolution des charges de structure des 11 cas-types - 2020/2022



Hausses cumulées

+ 87 %

d. Des charges légèrement pondérées par une augmentation moindre des produits, notamment les ventes d'agneaux

Ces hausses sont-elles compensées par l'évolution des cours de l'agneau ?

On constate une hausse globale moyenne de 13 % des produits ovins, ce qui ne représente qu'une augmentation moyenne de 4 % des produits totaux (peu ou pas d'augmentation des aides PAC). Sans changement de pratiques, cette hausse ne permet pas de faire face à la flambée des prix des intrants.



Tableau 2

Aperçu des prix unitaires des produits ovins

CATÉGORIES	UNITÉ	2020	2021	2022
Agneaux légers	Prix/tête	65 €	90 €	85 €
Agneaux pour reproduction	Prix/tête	105 €	115 €	120 €
Béliers de réforme	Prix/tête	120 €	120 €	120 €
Béliers pour reproduction	Prix/tête	500 €	500 €	530 €
Brebis de réforme	Prix/tête	25 €	25 €	30 €
Coueurs maigres	Prix/tête	73 €	85 €	85 €
Reproducteurs jeunes femelles	Prix/tête	105 €	115 €	120 €
Tardons finis	Prix/tête	85 €	115 €	140 €
Tardons maigres	Prix/tête	85 €	92 €	92 €
Agneaux lourds bergerie standard	Prix/kg	6,13 €	6,26 €	6,90 €
Agneaux lourds bergerie Label Rouge	Prix/kg	6,92 €	7,13 €	7,88 €
Agneaux lourds herbe standard	Prix/kg	5,80 €	6,26 €	7,88 €

e. Impact sur les revenus

En histogramme, sont représentées pour les deux années 2020 et 2022 et pour les 11 cas-types, les valeurs des excédents bruts d'exploitation (EBE) par unité de main d'œuvre (UMO) et les valeurs du revenu disponible par UMO.

L'EBE est obtenu par différence entre la somme des produits bruts de l'exploitation et la somme des charges (opérationnelles et de structure hors amortissements et frais financiers).

Le revenu disponible est calculé par différence entre l'EBE et la somme des annuités.

Les évolutions d'EBE et de revenus disponibles sont exprimées en pourcentage, ce qui traduit l'écart entre les deux années 2020 et 2022.

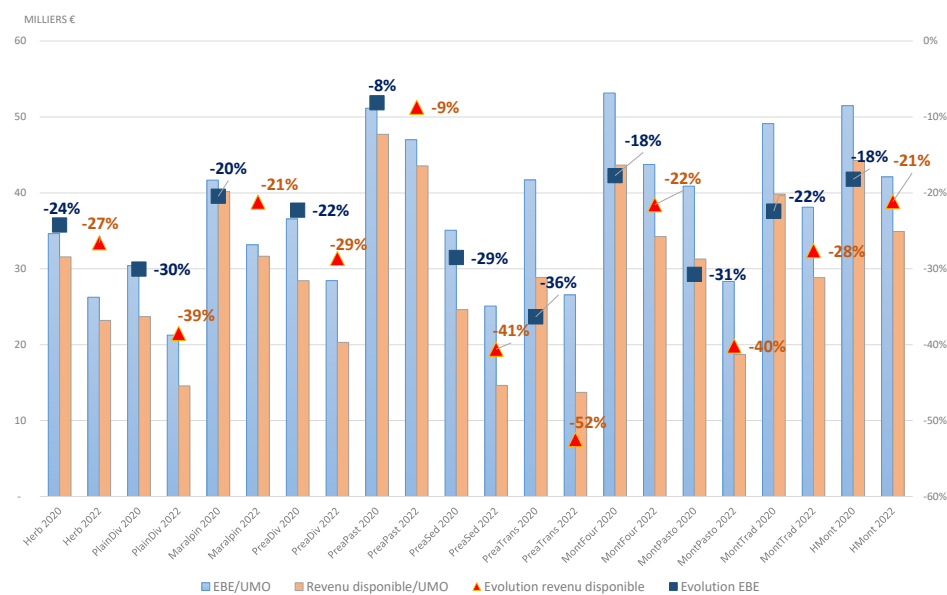
On observe une baisse des EBE/UMO de - 8 % à - 36 %.

On observe une baisse du revenu disponible/UMO de - 9 % à - 52 %.

La corrélation entre les baisses d'EBE/UMO et de revenu disponible/UMO est logique, puisque toute la collection de cas-type dispose de montants annuels d'annuités qui sont fixes. A titre d'illustration, on retrouve bien pour le système préalpin grand pastoral (PreaPast) les baisses les plus faibles

Figure 4

Impacts sur les revenus des 11 cas-types



pour l'EBE/UMO et également pour le revenu disponible/UMO, puisque le système d'alimentation est exclusivement basé sur le pâturage des surfaces pastorales, que ce soit pour les brebis et les agneaux. A contrario, le système préalpin transhumant (PreaTransh) subit la plus forte baisse d'EBE, système nettement plus impacté par l'inflation, du fait d'un système plus axé sur l'exploitation de la surface fourragère, avec une optimisation de

la production de fourrages (consommatrice d'engrais et de carburant) et un coût d'alimentation des agneaux élevé.

On constate dans les 11 systèmes étudiés des baisses importantes des revenus, à fonctionnement constant. Ces baisses sont tout de même plus ou moins marquées en fonction de la dépendance à l'achat d'intrants et des pratiques mises en œuvre dans les différents systèmes.

2 - STRATÉGIES D'ADAPTATION MISES EN ŒUVRE DANS LES ÉLEVAGES

Témoignage

Joël Rougon

493 brebis sur 40 hectares, à Jausiers (Alpes-de-Haute-Provence), système traditionnel transhumant et spécialisé en montagne.

Augmentation de la production de tardons pour limiter les coûts d'engraissement.

« Habituellement, je sèvre la moitié du lot d'agneaux de printemps début juin et je les engraisse en bergerie avec de l'aliment et des céréales durant 1 mois et demi. L'objectif est de les vendre en label rouge « Agneau de Sisteron ». Cette année, comme le coût de l'aliment était particulièrement élevé et que les récoltes avaient été moyennes, j'ai décidé de tout envoyer en alpage pour les vendre comme tardons [agneaux maigres ayant passé l'été en alpage]. Je les ai vendus début septembre pour 92 € la pièce en moyenne, pour des agneaux qui ne m'ont quasiment rien coûté, juste un peu d'aliment de démarrage [5 kg/agneau].

Pour réussir avec des tardons, il faut que les agneaux aient de l'herbe et de l'eau en quantité et que le troupeau ne soit pas trop important pour qu'ils puissent profiter. Un berger expérimenté est donc nécessaire pour bien gérer la ressource et le troupeau, surtout que les tardons ont tendance à traîner à l'arrière du troupeau et sont plus compliqués à garder. On a toujours un peu plus de mortalité sur l'alpage comparé à la bergerie. Les principaux problèmes sont les plaies et les boiteries et il y a toujours le risque de la prédation.

« Finalement, je pense que je m'y retrouve, mais je préférerais tout de même produire de l'agneau label. A la fois par conviction, mais aussi, car c'est plus sûr. Je ne sais pas encore si je recommencerai l'année prochaine, ce sera en fonction du déroulement de l'agnelage, des cours de l'agneau et de l'aliment, et des stocks sur l'exploitation. »

Témoignage

Rémi Leconte,
chargé de mission ovin viande MRE
et animateur Innovin Sud-Est



« Pour s'adapter à cette flambée des prix, les leviers qu'on va préconiser ne sont pas nouveaux. Mais avec l'augmentation drastique des charges subies par les éleveurs, il est grand temps de se les remémorer afin de modifier certaines pratiques. Pour notre région, voici les leviers qu'on identifie comme étant les plus adaptés.

- Faire des constats de gestation et trier les brebis par stade physiologique, en y associant la chasse aux improductives, par réforme plus systématique des brebis vides sans même les engraisser.
 - o A regarder sans modération la vidéo sur "gérer les brebis improductives" <https://www.inn-ovin.fr/film-gerer-les-brebis-improductives/>. Un taux de brebis infertiles de 10 % peut pénaliser la marge brute de 10 €/brebis.
- Trier ses fourrages par niveau de qualité et les distribuer par lot en fonction des besoins des brebis.
- Gagner en autonomie protéique :
 - o Mise en place de méteils pour diminuer l'achat de concentrés - témoignage d'Adrien Gautier - GAEC de la Blème (05) : https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace://SpacesStore/3e7ef739-6d8c-4f0a-9be4-9cba799c2839
 - o Trois cultures pour trouver de l'autonomie dans l'alimentation des ovins - témoignage de Luc Raymond - GAEC l'agneau des canards (84) : <https://vimeo.com/788708815>
- Produire du mélange fermier pour engraisser les agneaux :
 - o Le mélange de vesce, avoine et orge aplatie pour engraisser les agneaux et ne plus acheter d'aliment - témoignage de Cédric Breissand - GAEC des Breissand (04) : <https://vimeo.com/772979834> »



POUR ALLER PLUS LOIN

Dans la publication Inn'ovin "Des leviers pour contrer la flambée du prix des aliments" : <https://www.inn-ovin.fr/leviers-pour-contrer-la-flambee-du-prix-des-aliments/>, d'autres leviers d'actions envisageables y sont présentés.

À RETENIR

L'intérêt de cette étude est d'évaluer les conséquences de l'évolution subie des prix des intrants dans des systèmes ovins viande en rythme de croisière. On mesure ainsi les incidences sur les revenus si aucune mesure n'est prise sur les pratiques mises en œuvre. De plus, raisonner à dimension constante, c'est-à-dire sans opérer de modification des pratiques, notamment par rapport aux achats d'intrants permet de quantifier le réel manque à gagner pour les 11 systèmes analysés. Cette approche donne un éclairage sur les évolutions que devraient également connaître les prix de vente des animaux et des aides associées dans un tel contexte inflationniste.

Dans la pratique, comme on peut le voir avec les témoignages recueillis sur le terrain auprès des éleveurs, les éleveurs ont été contraints de s'adapter pour maîtriser au mieux leurs charges (écoulement des stocks disponibles pour ceux qui en disposent et reports éventuels d'investissement).

Publication réalisée par l'équipe Inosys ovin viande Sud-Est :

Benoit Esmengiaud (CA 06 - besmengiaud@alpes-maritimes.chambagri.fr) - Fabien Davy (CA 04 - fdavy@ahp.chambagri.fr)
 Fanny Sauguet (CA 13 - f.sauguet@bouches-du-rhone.chambagri.fr) - Elodie Lagier (CA 05 - elodie.lagier@hautes-alpes.chambagri.fr)
 Alice Ringuet (CA 83 - alice.ringuet@var.chambagri.fr) - Claire Guyon (CA 84 - claire.guyon@vaucluse.chambagri.fr)
 Rémi Leconte (MRE PACA - r.leconte@mre.paca.fr) - Marie Cabrol (CA 26 - marie.cabrol@drome.chambagri.fr) - Catherine Venineaux (CA 38 - catherine.venineaux@isere.chambagri.fr) - Maxime Marois (Institut de l'Élevage - maxime.marois@idele.fr)

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Conception : Beta Pictoris - Mise en page : Valérie Lochon (CRA NA) - Crédit photos : Claire Guyon (CA 84) - Elodie Lagier (CA 05) - Rémi Leconte (MRE PACA) - Maxime Marois (Idele) - Octobre 2023 - Réf. : 00 23 602 030

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr